

Vendredi 13 septembre 2019



Communiqué de presse

Signature de l'acte de donation : préservée définitivement de la fermeture, la Maison de Jean Cocteau à Milly-la-Forêt est désormais propriété de la Région Île-de-France

Depuis le 11 septembre 2019, la Région Île-de-France est propriétaire de la maison et du jardin de Jean Cocteau à Milly-la-Forêt (91). La maison que le poète a habitée de 1947 à sa mort en 1963, était propriété de l'association Maison Jean Cocteau à Milly-la-Forêt, présidée par Pierre Bergé jusqu'à sa mort, en 2017. L'association, actuellement présidée par Louis Gautier, a proposé à la Région la donation de cette maison-musée, charge à elle de l'ouvrir au public et d'y organiser toute manifestation visant à faire mieux connaître l'œuvre de l'artiste.

Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, s'était engagée sans hésiter dans ce projet, à la demande de Pierre Bergé, aux côtés de l'association Maison Jean Cocteau. La Région prend désormais à sa charge les destinées de cette maison-musée, la prémunissant ainsi de la disparition et sauvegardant pour l'avenir une partie de la mémoire de l'artiste.

La maison et son jardin ont gardé le mystère et le charme qui caractérisent la personnalité de Jean Cocteau. Ses meubles et les nombreux objets, chinés au fil de sa vie, trouvent ici leur écrin. Des photos et des œuvres jalonnent le parcours de visite. Une exposition de ses dessins, issus de la dation Dermot, présentée grâce au partenariat avec le Musée national d'art moderne - Centre Pompidou, est actuellement ouverte au public. Ce partenariat a vocation à se poursuivre et à s'amplifier.

La Région aura à cœur de conserver et de faire connaître l'œuvre de Jean Cocteau, en y associant le comité et l'association Jean Cocteau à Milly-la-Forêt. L'objectif est de faire de sa maison un lieu culturel et touristique pour le sud de l'Île-de-France, une destination marquée de l'empreinte du poète. D'ores et déjà, avec la Mairie de Milly-la-Forêt et le Département de l'Essonne, la « saison Cocteau » est ouverte. Pour Valérie Pécresse, ce nouveau projet témoigne de la politique culturelle en faveur de la protection et de la valorisation du patrimoine, comme facteur d'animation, d'attractivité et de rayonnement.

Contact presse : servicepresse@iledefrance.fr